

---

# À portée de main

Thème – **Logement**

Guide accompagnateur de la capsule vidéo



## Pour qui ?

Ce guide est pour toute personne intéressée par le thème de l'accès à un logement autonome au sein du processus de rétablissement personnel et qui souhaite entamer une réflexion sur le sujet.

## Pourquoi ?

Ce guide est un outil de pratique réflexive pouvant être utilisé dans le cadre d'une réflexion personnelle ou d'une activité de supervision clinique.

Suite au visionnement de la capsule vidéo, il sert à ouvrir la discussion et susciter la réflexion sur l'accès à un logement autonome dans le cadre d'un processus de rétablissement personnel. Il sert également à soutenir une réflexion sur le type d'intervention permettant de mieux soutenir le rétablissement de toute personne.

## Étape préalable à la discussion

Nous vous invitons à visionner la capsule vidéo « Logement autonome » :

<https://www.youtube.com/watch?v=z0XHkFvrPxM>

## Questions pour guider la réflexion et les discussions

Les questions qui suivent servent à nourrir la réflexion et orienter les discussions sur l'importance pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale : (1) d'avoir accès à un logement décent et de leur choix et, (2) de bénéficier d'un service de soutien et de suivi dans la communauté.



---

Cette liste de questions n'est pas exhaustive, mais sert de point de départ aux échanges.

- Dans les priorités de l'équipe d'intervention, quelle place occupe le logement, la prévention de situations d'urgence en logement, la recherche de logement autonome, etc. ? Est-ce que la préoccupation pour le logement devrait être plus importante ?
- De quelle manière l'équipe d'intervention peut-elle orienter sa pratique vers une approche plus préventive de suivi dans la communauté, plutôt que de gérer des situations de crise ?
- Comment percevez-vous le rôle que vous avez à jouer dans l'accompagnement à la recherche d'un logement, ainsi que dans le soutien à apporter concrètement pour maintenir cette personne en logement ?
- Est-ce que ces pratiques d'intervention recommandées par les évidences scientifiques font partie de vos pratiques habituelles ?
  - Discuter de la divulgation de sa condition de santé avec la personne, des avantages et des inconvénients
  - Accroître l'aide au ménage, à l'alimentation et au budget via des ressources de la communauté, dans une vision d'autonomie et d'insertion sociale
  - Soutenir les liens avec le propriétaire et le voisinage et être attentif à leurs préoccupations
  - Être visible et accessible à la communauté entourant la personne (préposés d'épicerie, pharmacie, buanderie, concierge de l'édifice, etc.), afin de favoriser les contacts et les collaborations qui pourraient permettre d'intervenir avant la détérioration de la situation, lorsque ces personnes remarquent un changement chez l'usager
  - Expliquer à la personne ses droits, mais aussi ses obligations en tant que locataire
- Quel type d'habitation avez-vous tendance à privilégier lorsque vous aidez une personne dans ses choix (hébergement spécialisé, logement social, coopérative, logement privé) ? Sur quels critères basez-vous ce choix ? Comment vous assurez-vous d'un accès à un logement autonome en mixité sociale ?
- Connaissez-vous bien les outils et les programmes pour améliorer l'accès à un logement décent à un prix abordable pour la personne atteinte d'un trouble mental (ex, Programme de supplément au loyer – PSL, programme HLM, Coopérative d'habitation, liens privilégiés avec des associations de propriétaires, etc.) ? Comment les utiliser de manière optimale ?
- Jusqu'où êtes-vous prêt à laisser la personne en recherche de logement effectuer ses propres choix ? Par exemple, seriez-vous prêt à accompagner une personne à faire une cessation de bail pour un logement moins dispendieux ? Est-ce que vous prenez du temps avec la personne pour découvrir et choisir un bon environnement dans la recherche du logement ?



## Pour aller plus loin dans votre réflexion...

### Collaboration avec les propriétaires, le voisinage et les ressources de la communauté

- De quelle manière, est-ce possible de créer une meilleure collaboration entre le locataire et le propriétaire dans le respect des rôles, responsabilités et droits de chacun et ainsi mieux soutenir le duo locataire-propriétaire ?
- Quels sont les éléments qui vous apparaissent des obstacles à la collaboration entre le locataire, le propriétaire, l'intervenant et autres acteurs/ressources de la communauté ?
- Comment tenir compte des relations multiples entre tous les acteurs impliqués (locataire, propriétaire, réseau social, voisinage, pairs-aidants, intervenants, autres organisations) dans la recherche de solutions avantageuses pour tous ?
- Quels sont les rôles et les responsabilités de chacune des parties (locataire, propriétaire, intervenants, pairs aidants, Régie du logement du Québec, voisinage, réseau social, etc.) pour faire en sorte d'obtenir une collaboration harmonieuse ?
- De quelle manière pouvez-vous vous inspirer de modèles et projets existants, afin d'améliorer les façons de faire (ex. Service Toit d'abord-Diogène, Projet V'la-Maison St-Dominique, Clé en main-Pech Québec) ?

### Réflexion sur la stigmatisation

- Avez-vous des hésitations ou des appréhensions quant à la capacité de la personne d'habiter dans un logement autonome ? Si oui, quelles sont-elles et pourquoi ?
- Si vous étiez propriétaire d'un immeuble à revenu, accepteriez-vous de signer un bail avec une personne atteinte d'un trouble mental ?
- Quels sont les stratégies et outils de sensibilisation dont vous disposez pour contrer la stigmatisation et la discrimination (faire tomber les préjugés et incompréhensions) envers les locataires qui présentent de problèmes de santé mentale, (ex., rencontres d'information et personnes ressources à disposition pour répondre aux questions, récits d'expériences positives, intégration de pairs-aidants, etc.) ? Dans quelle mesure les utilisez-vous ?



## Extrait du dossier web

### Soutien au logement PRINCIPES CLÉS POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE RESSOURCES RÉSIDENTIELLES

- Que l'hébergement soit reconnu comme étant un droit et un facteur de rétablissement
- Que les individus puissent choisir leur lieu d'hébergement, sans qu'il leur soit assigné par une tierce personne ou par une organisation
- Que l'individu soit considéré comme un citoyen à part entière (un locataire qui signe un bail)
- Que le milieu de vie soit flexible, individualisé et que les services disponibles soient offerts sur demande
- Que soient séparés la gestion entre les services d'hébergement, les services de traitement de la maladie et de réinsertion sociale et les services de soutien courant

Tiré de Harvey et al. (2013) et inspiré de Tabou et al. (2010)

- Dans le cadre du projet Chez Soi, l'intégration de pairs aidants aux équipes cliniques a contribué à développer et adopter un vocabulaire moins stigmatisant, ainsi qu'à rester centrés sur la personne et ses désirs.

Rappel des mesures 2 et 3 du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 du MSSS du Québec

[http://www.iusmm.ca/documents/C%C3%89RRIS/2016\\_08\\_23\\_Logement\\_mesuresPASM.pdf](http://www.iusmm.ca/documents/C%C3%89RRIS/2016_08_23_Logement_mesuresPASM.pdf)

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-914-04W.pdf>

Lien vers la bibliothèque virtuelle : [www.cerrisweb.com](http://www.cerrisweb.com)

Pour en savoir plus sur les meilleures pratiques, consultez le dossier « Logement » :

<https://cerrisweb.com/bibliotheque-virtuelle/dossiers-thematiques/logement-autonome/>

De plus, vous pouvez consulter les dossiers « Rétablissement », « Recovery College » et « Services soutenant le rétablissement », qui sont tout aussi pertinents :

<https://cerrisweb.com/bibliotheque-virtuelle/dossiers-thematiques/retablissement/>

<https://cerrisweb.com/bibliotheque-virtuelle/dossiers-thematiques/recovery-college/>

[https://cerrisweb.com/bibliotheque-virtuelle/dossiers-thematiques/](https://cerrisweb.com/bibliotheque-virtuelle/dossiers-thematiques/servicesretablissement/)

[servicesretablissement/](https://cerrisweb.com/bibliotheque-virtuelle/dossiers-thematiques/servicesretablissement/)